

République FrançaiseDépartement de la Charente

Séance du Jeudi 24 Septembre 2020

Délibération n°20200924\_11

Nombre de conseillers communautaires:

En exercice : 70

Présents : 51

Pouvoirs : 12

Suppléants : 5

= VOTANTS : 68

- dont « pour » : 68

- dont « contre » : 0

- dont « abstention » : 0

**Objet : CULTURE - attribution d'aides culturelles**

Le jeudi 24 septembre 2020, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Charente, convoqué le 18/09/2020, s'est réuni sous la présidence de Christian CROIZARD à la Salle polyvalente d'Aigre.

Présents : COMBAUD Renaud - FOURÉ Brigitte - CAILLAUD Nadia - GIRAUD-BERNARD Eric - CHAMPALOUX Didier - LIOT Gérard - BOIZUMAULT Sylvie - PERCHE Marie-Annick - AGUESSEAU Norbert - BORNE Bernard MAINGUET Martine – BLANCHON Alain – GUYON Jean-Guy - BOIREAUD Philippe - COYAUD Pierrick - KAUD Pascal - TEXIER Didier – CRINE Jean-Jacques – GAGNAIRE Marie-Claire – CHAUSSEPIED Pierre – DUGOIS Dominique - PAPILLAUD Sonia – CROIZARD Christian – THURU Marie-Danièle - LEMAIRE Marie-Claude ROULAUD Jean-Jacques - PINEAU Francine – BEAU Jean-Yves – MUGNIER Pierre-Hermann - LAVERGNE Didier BERTRAND Didier - JEUNE Karine – GIROUX-MALLOT Françoise – VIGNET Aurélie - TEILLET Anne - BONNET Franck – FAURE Sigrid – DANEDE Laurent - BOUCHET Eric – LACROIX Aurélie - BOURABIER Jacques – ETIENNE Murielle - SOURY Christine - LASBUGUES Elisabeth - CAMY Bruno - ROUMAGNE Magalie - BRAUNBARTH Jean-Philippe – CHAVOUET DOS-SANTOS Manuella – MAGNANT Jocelyne – MAGNANT Jacques – JÉROME Géraldine.

Absents excusés :

COMBAUD Alain représenté par son suppléant SOURISSEAU Damien

LIZOT Jackie représenté par sa suppléante GAUTHIER Yolande

CECCHIN Catherine représentée par son suppléant REMAUD Richard

DURAND Jean-Louis représenté par son suppléant BOULNOIS Patrick

GOYAUD Philippe représenté par sa suppléante DUPUY Marie-Christine

FLAUD Yves pouvoir à COMBAUD Renaud

LAMAZIERE Véronique pouvoir à DUGOIS Dominique

HENRY Jimmy pouvoir à CROIZARD Christian

CHABAUTY James pouvoir à ROULAUD Jean-Jacques

BORDES Jean-Jacques pouvoir à GIROUX-MALLOT Françoise

CLAVAUD Gérard pouvoir à VIGNET Aurélie

CHARRIAUD Sébastien pouvoir à BRAUNBARTH Jean-Philippe

VERGNAUD David pouvoir à DANEDE Laurent

POTEL Maryse pouvoir à LASBUGUES Elisabeth

DE LUSTRAC Jean-Marc pouvoir à CAMY Bruno

MAHÉ Jacques pouvoir à ROUMAGNE Magalie

SEVRIT Raymond pouvoir à LIOT Gérard

PERRON Michelle

Absents non excusés : GEOFFRION Olivier.Secrétaire de séance : Renaud COMBAUD.

**Objet : CULTURE - attribution d'aides culturelles**

*Vu la délibération n°20190404\_03 en date 04 avril 2019 approuvant les modalités d'attribution des aides culturelles communautaires,*

*Vu les propositions issues du bureau communautaire en date du 31 août 2020,*

Monsieur le Vice-Président en charge de la Communication, de la Culture et du Patrimoine expose les demandes de subventions culturelles et propose d'attribuer les aides culturelles suivantes :

Demande de l'association DOM Rémi Carré (St Amant-de Boixe) :

Objet : Festival de musiques anciennes

Date : juillet et août 2020

Budget prévisionnel : 7 144,32 €

Dépenses éligibles : 5 296,32 € (cachets et communication)

Montant de la subvention proposée : **1 059 €**

Demande de la commune de Saint-Fraigne :

Objet : Fête de la confiture

Date : 12 et 13 septembre 2020

Budget prévisionnel : 21 200 €

Dépenses éligibles : 7 000 € (cachets, communication et frais techniques et scéniques)

Montant de la subvention proposée : **1 400 €**

Demande du comité des fêtes de CELLEFROUIN :

Objet : Animation et exposition Cinémagie

Date : 14 août 2020

Budget prévisionnel : 1 500 €

Dépenses éligibles : 500 € (cachets, communication)

Montant de la subvention proposée : **150 €**

**Après en avoir délibéré, l'assemblée plénière à l'unanimité décide :**

- **D'ATTRIBUER les aides précitées aux porteurs de projet précités au titre de la programmation culturelle 2020 ;**
- **D'AUTORISER le Vice-Président à réaliser tout acte en découlant**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.  
Pour extrait conforme,



**Le Président,  
Christian CROIZARD**